



HAL
open science

Dynamique d'organisation des ruraux en Afrique et renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques publiques

Denis Pesche

► **To cite this version:**

Denis Pesche. Dynamique d'organisation des ruraux en Afrique et renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques publiques. Séminaire de recherche sur la régulation des marchés agricoles internationaux CERI, Coordination Sud, CIRAD et GEMDEV, 2005, Paris, France. hal-01699150

HAL Id: hal-01699150

<https://hal.science/hal-01699150>

Submitted on 2 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dynamique d'organisation des ruraux en Afrique et renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques publiques

Denis Pesche – CIRAD¹

Ce document écrit est le synopsis d'une intervention dans le cadre du séminaire de recherche CERI, Coordination Sud, CIRAD et GEMDEV. Comme support d'une intervention orale, il est assez synthétique et en partie inachevé. On soulignera aussi le statut particulier de ce papier qui élabore des pistes de recherche sur la base d'une expérience professionnelle de plus de 12 ans en tant qu'observateur et « accompagnateur » de certaines organisations en Afrique de l'ouest. Il ne présente donc pas des résultats de recherche mais plutôt un essai de problématisation des liens entre dynamique d'organisation des ruraux et l'élaboration des politiques publiques. Cette intervention propose un cadre d'analyse de la dynamique d'organisation des ruraux² en Afrique subsaharienne francophone et suggère quelques pistes sur les modalités d'appui à ces organisations pour renforcer leurs capacités à participer à l'élaboration des politiques publiques.

La synthèse des débats du séminaire du 7 juin 2005 se concluait sur une interrogation autour de la « nécessaire amélioration de la gouvernance des agriculteurs aux plans national et international ». Cette communication vise à alimenter le débat autour de ce défi central. Si on considère des mécanismes de lutte contre l'instabilité des prix et le dumping comme des composantes de politiques publiques plus large, force est de constater que ces politiques, pour l'Afrique subsaharienne, restent encore largement à inventer. Le profil actuel des politiques agricoles et rurales tel qu'il se dessine dans plusieurs pays africains et à des échelles supérieures (UEMOA, CEDEAO) s'inscrivent le plus souvent dans le référentiel de marché et s'alignent sur le discours dominant d'une libéralisation annoncée comme nécessairement positive pour l'accomplissement des objectifs du millénaire. Dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, parler du rôle des OP au regard de cet objectif de « Se protéger contre le dumping et l'instabilité », c'est évoquer une histoire très récente qui prend la forme de l'émergence d'une capacité d'interpellation des producteurs africains à l'échelle internationale. Fort de ce constat, il peut être utile :

- De s'interroger sur la nature et la consistance de la dynamique d'organisation des ruraux en Afrique subsaharienne
- D'en tirer des enseignements face aux enjeux de l'influence des OP dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et pour les appuis qui leur sont apportés ou proposés dans ce domaine.

¹ Sociologue à l'Unité Propre de Recherche ARENA (Action collective, marchés et rénovation des politiques publique), denis.pesche@cirad.fr.

² Pour une facilité de langage, nous utiliseront, dans la suite du texte, le sigle OP (organisations de producteurs ou organisations paysannes), volontairement large et polysémique pour évoquer le mouvement de structuration des ruraux en Afrique subsaharienne et les organisations qui le constitue.

Un cadre d'analyse pour la dynamique d'organisation des ruraux en Afrique

S'interrogeant sur la dynamique d'organisation des ruraux en Afrique dans les années 1980, deux auteurs posaient la question de savoir s'il existait un mouvement paysan en Afrique noire³ : ils y répondaient pas la négative tout en soulignant les facteurs positifs annonciateurs d'une amorce de construction de ce mouvement⁴. La décennie des années 1990 marque un tournant important dans la structuration des ruraux africains. Dans plusieurs pays africains, on observe deux processus souvent articulés : (1) la multiplication de groupements à l'échelle locale (villageoise ou infra-villageoise) et (2) le renforcement des dynamiques fédératives⁵.

Aujourd'hui, 15 ans après, on peut légitimement dire qu'il existe un ou plutôt *des mouvements paysans* en Afrique. Le plus connu des intervenants français en coopération pour le développement est le Réseau des organisations paysannes et professionnelles d'Afrique de l'ouest (ROPPA), constitué en 2000. Il existe aussi l'Eastern Africa Farmers Federation (EAF - 2001) en Afrique de l'Est et la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC - 2004) en Afrique du Centre. Par ailleurs, des producteurs spécialisés se constituent aussi en organisation au niveau continental (création en 2005 de l'Association des producteurs de coton africains - APROCA).

Ces mouvements résultent d'une mise en réseau plus ou moins « serrée » d'organisations nationales, autour d'enjeux nationaux et sous-régionaux. Ces organisations nationales sont elles-mêmes très diverses. Cet ensemble institutionnel combine donc plusieurs niveaux (local, régional, national, sous-régional) et relie des dynamiques d'organisation très diverses qui forment un tissu aux racines profondes mais d'une « surface » assez *discontinue* : des pans entiers de territoire ne sont pas « représentés », certaines catégories d'acteurs sont parfois absentes des organisations représentant les ruraux comme le cas pour les éleveurs dans plusieurs pays⁶.

Quels que soient les points faibles de ces mouvements, en grande partie imputables aux conditions très difficiles dans lesquelles ils se développent, leur existence même témoigne d'un accroissement manifeste et de plus en plus reconnu du pouvoir de négociation des ruraux

³ Gentil D, Mercoiret M-R, 1991, "Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique noire ?" in *Revue Tiers-Monde* Vol.XXXII n°128, pp 19. Les auteurs proposent cinq critères pour qualifier une dynamique de mouvement paysan : (1) une autonomie financière et intellectuelle, (2) des objectifs conscients et explicites, (3) des rapports significatifs avec l'Etat et/ou le reste de la société civile, (4) une taille et un poids économique/politique « suffisant » et (5) une organisation interne établie.

⁴ Les auteurs estimaient alors que, sauf au Sénégal, la situation ne permettait pas encore de parler de mouvement paysan et que « même dans le cas d'un multipartisme naissant (Bénin, Niger et peut-être bientôt Mali), les organisations paysannes n'ont pas été capables de faire entrer les problèmes paysans, qui représentent cependant la majorité de la population, dans le champ des enjeux politiques (...) mais le rôle économique des organisations paysannes s'accroît et se diversifie, et les activités ne se cantonnent plus aux secteurs marginaux. Il n'y a pas encore de mouvement paysan dans la plupart des pays mais des amorces et des potentialités existent » (*Ibid.*, 1991).

⁵ Mercoiret M-R, 2005, "Les organisations paysannes et les politiques agricoles", in *Afrique Contemporaine (à paraître)* pp 21.

⁶ Concernant les éleveurs, il faudrait plutôt dire qu'ils ont connu ou connaissent des dynamiques d'organisations où l'influence politique et « ethnique » joue souvent un rôle significatif, ou au moins plus important que pour les agriculteurs. Le problème n'est pas tant que leur organisation ne soit pas dynamique mais plutôt qu'elle se structure de façon souvent peu articulée avec celles des agriculteurs alors que les évolutions des modes de productions (sédentarisation, développement d'élevages à cycles courts autour des villes) justifieraient de meilleures articulations.

dans la définition et la mise en œuvre des politiques agricoles et rurales⁷. Ceci à différentes échelles : locales et nationale avec par exemple l'implication des organisations paysannes dans la réforme des services agricoles⁸, leur engagement dans les processus d'élaboration des politiques régionales et continentales (UEMOA, CEDEAO, NEPAD) mais aussi internationales avec l'irruption des producteurs organisés dans les enceintes de négociation internationale comme l'OMC⁹.

La lecture habituelle des dynamiques d'organisation tend à créer des *catégories* disjointes en distinguant les organisations selon leur niveau de structuration (groupements, fédérations), le produit qu'elles traitent principalement (dans le cas d'organisations spécialisées dans une filière donnée) ou leur fonction (économiques, sociales, syndicale,...). Si ces classifications peuvent avoir un intérêt descriptif, elles sont souvent pauvres pour éclairer des dynamiques organisationnelles, rarement linéaires ni univoques, et en proposer des schémas explicatifs.

Le cadre d'analyse proposé met en avant l'idée que l'on peut analyser le mouvement paysan africain, mais aussi les organisations qui le composent, comme des collectifs traversés par des tensions entre deux visions :

- Une vision liée à la stricte défense des intérêts de ses membres individuels (producteurs) et/ou collectifs, autour de problématiques très concrètes touchant les modalités de la production ou de la mise en marché des produits agricoles. Cette vision privilégie souvent la figure de *l'entrepreneur* et tend à présenter les ruraux comme avant tout des producteurs, positionnés dans une filière donnée. Cette vision donne à voir une nature plus « homogène » des OP (les producteurs de coton, de pomme de terre) mais cette homogénéité de façade cache souvent une diversité de situations (différenciation des exploitations familiales, différenciation entre bassins de production) que l'approche produit tend à occulter¹⁰. Cette vision privilégie une approche gestionnaire, qui se veut pragmatique : en un mot, une dimension plus *économique* (ou technico-économique) des OP centrée sur l'amélioration du revenu des producteurs ou, plus largement, des conditions pratiques de production et/ou de mise en marché¹¹. Cette vision renvoie à l'analyse des organisations vues comme des systèmes d'action concrets ou des groupes d'intérêts.
- Une vision qui cherche à inscrire la résolution des problèmes pratiques rencontrés par les ruraux dans une analyse plus large de la place de l'agriculture et du monde rural dans la société. Par une sorte de « montée en généralité » de la cause défendue (l'exploitation familiale, les « valeurs sahéniennes », la souveraineté alimentaire,...). les responsables des organisations cherchent à *donner du sens* aux activités et projets

⁷ Mercoiret M-R, 2001, *Rôle des organisations paysannes faitières dans les politiques nationales et régionales de développement agricole et rural dans les pays africains au Sud du Sahara*, 27 p., papier présenté à la conférence "Stratégies de gestion de l'information et de la communication au sein des organisations paysannes faitières", Douala, CTA.

⁸ Diaz J, Le Coq J-F, Mercoiret M-R, Pesche D, 2004, *Le renforcement des capacités des organisations paysannes et rurales : enseignements de l'expérience de la Banque Mondiale*, Banque Mondiale, CIRAD-TERA 40 pp

⁹ Pesche D, Nubukpo K, 2004, "L'Afrique du coton à Cancun : les acteurs d'une négociation", in *Politique Africaine* n°95, pp 158-68.

¹⁰ Cette tendance n'est pas spécifiquement africaine et on peut retrouver des phénomènes similaires dans le développement du syndicalisme spécialisé en France : Pesche D, 2000, *Le syndicalisme agricole spécialisé en France : entre la spécificité des intérêts et le besoin d'alliances*, Paris: L'Harmattan, 368 pp.

¹¹ Le qualificatif « économique » est sans doute trop réducteur et devrait englober des dimensions techniques, voir sociale, et analysées en terme de service rendu aux membres par l'organisation.

de l'OP. Ils valorisent la figure du *citoyen* en montrant comment les familles rurales produisent mais aussi contribuent à la stabilité sociale et à l'équilibre au sein du pays¹². En un mot, une dimension plus *politique* des OP centrée sur la place de l'agriculture dans la société et son devenir. Cette vision renvoie à l'analyse des organisations conçues comme des mouvements sociaux agissant dans et sur le champ politique.

Vu de loin, ces tensions peuvent apparaître comme existantes entre différentes OP : certaines étant plus « économiques » et d'autres plus « politiques ». C'est en partie vrai car le « curseur » est rarement au milieu mais une distinction trop marquée et exclusive entre ces deux dimensions ne paraît pas opérante et surtout ne prend pas en compte le fait que, par la spécificité du secteur rural et agricole, les organisations de producteurs ont nécessairement une dimension politique¹³.

Le cadre d'analyse proposé suggère plutôt que la tension entre la vision « économique » et « politique » existe *au sein de toutes les organisations paysannes*. Les responsables paysans doivent concilier le travail concret de répondre aux attentes de leurs membres avec celui de mobilisation des énergies dans la durée pour la construction des réseaux de relation et d'influence qui sont au principe du poids politique de leur organisation¹⁴. Les tensions entre ces deux logiques ne sont pas forcément *négligables* et elles peuvent, au contraire, contribuer à dynamiser le mouvement paysan.

Ce cadre d'analyse suggère la formulation d'une hypothèse centrale : ***la consistance et la solidité d'une dynamique d'organisation de ruraux repose, entre autre, sur la construction de synergies et de bonnes articulations entre la logique « économique » et la logique « politique » des OP, ceci aux différentes échelles de leur structuration et entre ces échelles.***

La deuxième partie de l'hypothèse évoque *la question des échelles* : les OP à l'échelon national (et depuis peu sous-régional) sont le plus souvent des constructions institutionnelles articulant plusieurs niveaux. En effet, la multiplication/dilution des lieux de décision (entre le local, le national et l'international) impose aux acteurs collectifs des stratégies combinant simultanément enracinement local, construction d'une légitimité nationale et implication dans les enjeux internationaux¹⁵. Les tensions entre une logique de stricte défense des intérêts et celle d'une mobilisation plus large pour une cause plus générale peuvent se développer à différents niveaux de structuration du mouvement paysan. Localement, la pression des membres pour des résultats immédiats pourra accroître la logique « économique » d'une

¹² Certains économistes développent l'idée que les OP peuvent être analysés comme des organismes hybrides à la fois produisant des biens privés pour leurs membres mais aussi des biens publics (locaux, nationaux, internationaux,...).

¹³ On renverra le lecteur aux travaux sur les agriculteurs et la politique (Coulomb P, Delorme H, Hervieu B, Jollivet M, Lacombe P, 1990, *Les agriculteurs et la politique*, Paris: Presse de la FNAP, 594 pp). Même les organisations les plus « économiques » ont besoin de se mobiliser pour la création d'un environnement favorable à leur activité, donc de s'engager dans un travail de pression qui agit sur et dans le champ politique.

¹⁴ Il faudrait sans doute introduire un troisième dimension des OP, en prenant en compte les liens entre les OP avec les détenteurs du pouvoir au sein des sociétés : que cela soit les pouvoirs coutumiers, politiques, religieux au niveau local/national (et leurs inévitables et complexes interrelations), les OP ne sont pas des organisations en « apesanteur politique » : elles négocient régulièrement leur place auprès de divers sources de pouvoir.

¹⁵ Le mot simultanément prend toute son importance pour combattre l'idée d'une construction progressive et de base en haut du mouvement paysan : l'histoire montre que ces constructions institutionnelles sont presque toujours des dynamiques articulant simultanément des processus d'organisations locaux mais aussi à des échelles plus large : l'enjeu pour les leaders paysans étant alors de construire des articulations fonctionnelles entre ces niveaux.

organisation. Nationalement et internationalement, la construction d'alliances nécessite souvent d'articuler la défense des intérêts avec une montée en généralité des positions défendues, voire l'inscription dans un projet politique plus large.

Ainsi, les lignes de tensions au sein des OP combinent à la fois des tensions entre logiques différentes (que nous avons schématisé à l'extrême par économique versus politique) mais aussi entre des échelles différentes. En Afrique subsaharienne, le niveau national est l'échelle privilégiée de jeux d'acteurs comme l'Etat, les acteurs économiques privés et les acteurs de l'aide internationale : les OP faïtières sont engagés dans des relations complexes avec ces différents acteurs. Le niveau local, quand à lui, correspond le plus souvent au niveau du contrôle pour l'accès aux ressources (foncier, eau,...). C'est à ce niveau local que sont enracinées les membres de base des OP, les exploitations familiales. Cette différenciation entre « espaces du haut » et espaces locaux marque une autre source de tensions au sein des OP qui, tout en négociant à l'échelle nationale, et de plus en plus à l'échelle sous-régionale, le cadre général de politiques pouvant leur être favorable, doivent composer localement avec une diversité d'acteurs et de pouvoirs (décentralisation, pouvoir coutumiers,...)¹⁶.

Quelles sont les conséquences de cette lecture sur le positionnement des OP dans la négociation des politiques publiques ?

La conséquence directe de l'hypothèse posée est que les OP sont en général porteuses à la fois de revendications catégorielles et pratiques mais aussi de revendications plus larges, englobantes qui ne concernent pas forcément les mêmes cibles de négociation. L'autre conséquence est que les responsables de ces organisations sont amenés à réaliser des arbitrages permanents entre l'allocation des moyens de l'organisation (et en particulier un des plus précieux, leur temps) entre la réponse aux demandes internes de ses membres et aux sollicitations extérieures¹⁷.

En effet, du fait de leur reconnaissance croissante, les OP sont de plus en plus sollicitées par des acteurs multiples (Etats, Organisations intergouvernementales (UEMOA, CEDEAO), bailleurs de fonds, ONG,...) sur des sujets très variés. Ces dynamiques centrifuges sont renforcées par le processus de *segmentation* des politiques publiques. Le secteur rural dans les pays en développement est l'objet et la cible de nombreuses politiques directes ou englobantes (politique agricole, de l'environnement, commerciales, de lutte contre la pauvreté,...). Cette segmentation des politiques publiques se traduit concrètement par la multiplication des forums et des arènes de négociation dans lesquelles les OP doivent s'investir (ou sont sollicitées pour le faire) et par des problèmes de coordination et de cohérence souvent insurmontables (renforcé par les concurrences interministérielles face à la gestion de l'aide publique au développement).

¹⁶ Cette lecture du paysage des OP par rapport à leur champ principal d'action est développée par le sociologue Loïc Barbedette : Barbedette L, 1999a, *Fondements locaux du rôle des organisations paysannes dans les dynamiques socio-économiques*, 12 pp et Barbedette L, 1999b, *Organisations paysannes et dynamiques socio-économiques* 11 pp

¹⁷ Pesche D, 2002, *Rôle et limites des organisations de producteurs. Comment contribuer réellement à leur renforcement ?*, 7 p., papier présenté à la conférence "Forum Rural Européen", Montpellier,

Quelles sont les conséquences de cette lecture sur les appuis à leur apporter

Le positionnement des OP dans ces différents forums ou arènes de négociation suppose un renforcement des *capacités stratégiques*¹⁸ de ces organisations : ces capacités reposent en partie sur la possibilité de mobiliser, tout en la maîtrisant, une expertise pointue sur les thèmes et dossiers dans lesquels les OP sont engagées. La multiplication des champs et niveaux dans lesquels les OP sont impliquées (ou sollicitées) pose ainsi la question de la mise en cohérence en contenu et en modalité de l'expertise mobilisée par les OP. La première réponse, *politiquement correcte*, consiste à dire que cette mise en cohérence est de la responsabilité des responsables paysans car elle constitue le fondement de leur travail de leader. Cette position n'est pas contestable et assume le respect de l'autonomie qui doit guider celui ou celle qui accompagne un mouvement paysan. La question que l'on peut néanmoins se poser est alors de savoir *quelle est la responsabilité spécifique qui incombe aux « offreurs d'appui » dans le renforcement (ou la fragilisation) des OP ?*

Compte tenu de notre hypothèse centrale, nous dirons que les appuis apportés aux OP ont d'autant plus de chance d'être structurants dans la durée quand ils prennent en compte les tensions entre pôle économique/ politique et les différents niveaux de l'organisation. En d'autres termes, *comment penser des appuis qui renforcent les articulations entre les différents niveaux et logiques des OP ?*

On identifiera rapidement quatre axes de réflexion sur les modalités d'appui apportés aux OP et leur capacité, différenciée, à contribuer au renforcement du mouvement paysan :

Privilégier le renforcement des capacités issues de pratiques d'apprentissage plutôt que de transfert plus classiques de connaissances.

La formation de leaders paysans est devenu un nouveau marché pour de nombreux opérateurs de développement (ONG, bureau d'études,...). En particulier, sur les questions internationales, les offres fleurissent pour proposer en quelques jours de découvrir (et maîtriser) la complexité des enjeux et règles de fonctionnement des différences arènes existantes. Une interrogation demeure : comment éviter le risque d'une déconnection par un transfert mal maîtrisé de connaissances fragmentées ? Une hypothèse est de mettre en avant l'importance des logiques d'apprentissage dans l'acquisition des connaissances¹⁹.

Pour la communauté des chercheurs et des opérateurs de développement impliqués dans l'appui aux OP, cela peut avoir des conséquences pratiques importantes. Si on prend le cas par exemple de l'usage des modèles mathématiques en économie, il existe des cas de figure où ces modèles sont utilisés dans une optique prescriptive. Dans une optique de renforcement des capacités, il peut être intéressant de s'interroger sur la capacité (et les conditions

¹⁸ Par *capacités stratégiques*, on entend la capacité d'une organisation à définir et mettre en œuvre une stratégie en prenant en compte son environnement (proche et lointain), les aspirations de ses membres et les diverses opportunités et contraintes auxquelles elle est confrontée (Pesche Denis, Comment mettre à la disposition des OP des ressources financières et humaines pour renforcer leurs capacités ?, introduction à la troisième session, Collion M-H, Rondot P, 2001, *Organisations paysannes : leur contribution au renforcement des capacités rurales et à la réduction de la pauvreté, compte rendu des travaux : 28-30 juin 1999*, 75 p., papier, Washington, Banque Mondiale, département Développement Rural.

¹⁹ Pesche D, Barbedette L, 2004, *Formations professionnelles rurales en Afrique sub-saharienne : prendre en compte les apprentissages paysans*, Paris: Inter-Réseaux (document de travail), 26 pp.

d'accompagnement nécessaire) d'un modèle à être le support de processus de renforcement de capacités des acteurs à se forger *leurs propres opinions*. En d'autres termes, doit-on les considérer comme des modèles devant soutenir des positions déjà élaborées ou plutôt comme des supports de discussions internes aux OP afin qu'elles puissent construire des positions originales (mais aussi de support au dialogue entre OP, acteurs privés marchands et pouvoirs publics) ? Le timing des agendas internationaux rend souvent difficile la seconde option. L'hypothèse faite ici est qu'il serait intéressant de considérer des supports de connaissance sur le contexte international comme des objets intermédiaires²⁰ servant principalement à faciliter la tenue et l'alimentation d'un débat interne aux OP, préalable à la construction de leurs positions. Ceci suppose bien sûr des moyens financiers et humains dont l'expérience montre qu'ils sont difficiles à mobiliser malgré le discours reconnu sur l'importance du renforcement des capacités des acteurs.

Privilégier la montée en généralité des analyses et des revendications sur la base du vécu des ruraux et de leurs intérêts immédiats.

On citera rapidement un exemple intéressant de travail de construction d'une analyse sur base de références ancrées sur le terrain. Il s'agit du réseau APM Coton qui a, de 1997 à 2002, effectué un travail de mise en réseau et d'analyse comparée des contextes des économies cotonnières africaines. Par le biais d'un bulletin (l'Echo des cotonniers) et de rencontres régulières, ce réseau a contribué à renforcer les capacités de responsables paysans sur la base de la connaissance de leur propre milieu. A sa manière, il a participé du mouvement plus large de regroupement des producteurs de coton et de leur meilleure visibilité sur la scène internationale.

Les échanges paysans sont une modalité particulière de coopération, souvent décriée car il est difficile de leur imputer un impact direct. Pourtant, de nombreux témoignages confirment l'importance et l'effet déclencheur, à un moment donné, de telle rencontre ou telle analyse partagée avec un autre leader paysan. La transmission d'un savoir faire dans la négociation entre OP et Etat, par exemple, se fait difficilement par des formations classiques. La faible systématisation des méthodes et pratiques d'échanges (contenus, méthodes) jettent le doute sur ces modalités de travail mais une lecture attentive de la construction des OPA française montre aussi le rôle clé joué par des échanges organisés.

Imaginer des dispositifs permettant une articulation effective des différents niveaux de structuration des OP dans la construction de leurs positions.

On citera aussi rapidement l'exemple de l'observatoire des exploitations familiales (OEF) que le ROPPA souhaite mettre en place. Ce réseau d'OP a placé au centre de ses revendications la prise en compte et la défense de l'exploitation familiale. Pour le ROPPA, l'exploitation familiale doit être au cœur de toute politique agricole. Partant de cette situation, le ROPPA cherche à concevoir un dispositif permettant à la fois d'alimenter les propositions des OP, renforcer leurs capacités de négociations avec les autres acteurs tout en adaptant les actions menées par les OP en appui à leurs membres. Dans l'esprit du ROPPA, la compréhension des transformations à l'œuvre dans les exploitations familiales doit alimenter ces trois objectifs.

²⁰ Par objet intermédiaire, on entend un objet (matériel ou intellectuel) autour duquel des acteurs en interaction reconfigurent leurs relations, stabilisent les réseaux et contribuent à produire des savoirs (Vinck D, 1999, "Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique", in *Revue française de sociologie* Vol. XL n°2, pp 385-414.)

Une rencontre de travail organisée par le ROPPA a insisté sur l'importance que chaque niveau d'organisation (local, national, régional) puisse bénéficier des informations produites par l'OEF. Un des enjeux est d'enraciner progressivement l'élaboration des positions nationales et internationales des OP sur *une analyse des transformations réelles* des exploitations familiales.

Plus généralement, on soulignera l'importance de travailler à plusieurs niveaux de la structuration des OP afin d'être en mesure de renforcer les articulations et synergies entre ces niveaux. Il existe une tendance à favoriser l'appui aux niveaux supérieurs du mouvement paysan (attractivité, visibilité, articulations sur les agendas internationaux,...) au détriment des étages intermédiaires : paradoxalement, les niveaux intermédiaires (fédérations d'unions) sont à la fois reconnus comme un niveau clé dans la structuration du mouvement (articulation entre la base et le niveau national/international, fourniture de service aux Unions de groupements) mais en même temps bénéficient en général de peu d'appuis (avec la double tendance, pour les acteurs de l'APD d'aller au sommet ou, au contraire, à la base).

Privilégier la construction de complicités entre Etat et OP plutôt que des les opposer.

L'exemple du Sénégal montre l'importance de relations combinant rapport de force, quand c'est nécessaire, avec complicités (anciens fonctionnaires) au sein de l'appareil d'Etat²¹. L'analyse plus large de la construction de la représentation des intérêts dans le monde agricole illustre bien les destinées inextricablement mêlées entre les représentants des intérêts agricoles et l'Etat. Dans le domaine des négociations internationales, les appuis apportés par les bailleurs de fonds (formations) sont souvent ciblés sur l'Etat. Parfois, quelques leaders paysans peuvent en bénéficier. Par ailleurs, d'autres dispositifs contribuent à apporter des éléments de réflexion et d'analyse à l'attention des OP²². Comment créer les conditions et alimenter un dialogue constructif entre représentants paysans et Etats africains ? Cette question en soulève dans doute d'autres sur la nature de ces Etats et leur nécessaire refondation²³.

* * *

En guise de conclusion, on insistera sur les décalages existants entre la temporalité des agendas internationaux, la complexité des dossiers sur lesquelles les OP sont amenées à se prononcer, dans des délais souvent très brefs, et le processus plus lent de construction des capacités de ces OP aux différents niveaux de leur structuration. Ces décalages doivent attirer l'attention de la communauté du développement sur l'importance de coupler des réponses rapides et souvent standard (formations rapides sur les enjeux de l'OMC) avec un travail de fond, souvent plus ingrat mais susceptible de produire des résultats plus durables en terme de renforcement des capacités.

Dans le cas spécifique des questions abordées durant ce séminaire (la régulation des marchés agricoles internationaux), les politiques souhaitées et leurs instruments restent encore

²¹ McKeon N., Watts M, Wolford W, 2004, *Peasant Associations in Theory and Practice*: UNRISD - Civil society and Social Movements - paper n°8, 57 pp.

²² C'est le cas par exemple de l'UPAFA (Université paysanne africaine) qui est un cycle international de formation de leaders paysans (réseau APM).

²³ Sawadogo A, 2001, *L'Etat africain face à la décentralisation*, Paris: Karthala, Club du Sahel (OCDE), 278 pp.

largement à inventer. Il est reconnu par beaucoup que les OP doivent prendre une place importante dans la définition de ces nouvelles politiques et instruments. On devrait alors s'interroger sur la construction des positions des OP et leur nécessaire enracinement dans des analyses de la situation vécue par leurs membres pour éviter que, dans la recherche d'alternatives au modèle libéral dominant, considéré comme un « prêt-à-penser » politique, ne se substituent d'autres formes de « prêt-à-penser ».

Bibliographie

- Barbedette L, 1999a, *Fondements locaux du rôle des organisations paysannes dans les dynamiques socio-économiques*, 12 pp
- Barbedette L, 1999b, *Organisations paysannes et dynamiques socio-économiques* 11 pp
- Collion M-H, Rondot P, 2001, *Organisations paysannes : leur contribution au renforcement des capacités rurales et à la réduction de la pauvreté, compte rendu des travaux : 28-30 juin 1999*, 75 p., papier, Washington, Banque Mondiale, département Développement Rural.
- Coulomb P, Delorme H, Hervieu B, Jollivet M, Lacombe P, 1990, *Les agriculteurs et la politique*, Paris: Presse de la FNSP, 594 pp.
- Diaz J, Le Coq J-F, Mercoiret M-R, Pesche D, 2004, *Le renforcement des capacités des organisations paysannes et rurales : enseignements de l'expérience de la Banque Mondiale*, Banque Mondiale, CIRAD-TERA 40 pp
- Gentil D, Mercoiret M-R, 1991, "Y a-t-il un mouvement paysan en Afrique noire ?" in *Revue Tiers-Monde* Vol. XXXII n°128, pp 19.
- McKeon N, , Watts M, Wolford W, 2004, *Peasant Associations in Theory and Practice: UNRISD - Civil society and Social Movements - paper n°8*, 57 pp.
- Mercoiret M-R, 2001, *Rôle des organisations paysannes faïtières dans les politiques nationales et régionales de développement agricole et rural dans les pays africains au Sud du Sahara*, 27 p., papier présenté à la conférence "Stratégies de gestion de l'information et de la communication au sein des organisations paysannes faïtières", Douala, CTA.
- Mercoiret M-R, 2005, "Les organisations paysannes et les politiques agricoles", in *Afrique Contemporaine (à paraître)* pp 21.
- Pesche D, 2000, *Le syndicalisme agricole spécialisé en France : entre la spécificité des intérêts et le besoin d'alliances*, Paris: L'Harmattan, 368 pp.
- Pesche D, 2002, *Rôle et limites des organisations de producteurs. Comment contribuer réellement à leur renforcement ?*, 7 p., papier présenté à la conférence "Forum Rural Européen", Montpellier,
- Pesche D, Barbedette L, 2004, *Formations professionnelles rurales en Afrique subsaharienne : prendre en compte les apprentissages paysans*, Paris: Inter-Réseaux (document de travail), 26 pp.
- Pesche D, Nubukpo K, 2004, "L'Afrique du coton à Cancun : les acteurs d'une négociation", in *Politique Africaine* n°95, pp 158-68.
- Sawadogo A, 2001, *L'Etat africain face à la décentralisation*, Paris: Karthala, Club du Sahel (OCDE), 278 pp.
- Vinck D, 1999, "Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique", in *Revue française de sociologie* Vol. XL n°2, pp 385-414.